

DEUXIÈME PONT

NEWSLETTER

NUMÉRO 20 • OCTOBRE 2022

Le deuxième pont

LE POINT SUR L'AVANCÉE DES
TRAVAUX

Le tablier de l'ouvrage principal se termine, et le chantier du deuxième pont franchit une nouvelle étape. Les raccordements vont être réalisés aux extrémités des deux tabliers.

Ouvrage secondaire

L'échafaudage qui habillait l'ouvrage secondaire du deuxième pont, sur le parking de l'Olive, a été entièrement démonté. Sur cette partie du chantier, les travaux se poursuivent avec le coffrage et le ferrailage de la zone située à l'extrémité des deux tabliers puis la réalisation de la dalle de transition qui fera la jonction entre l'ouvrage et la route.

Ouvrage principal

Le tablier se termine avec le coulage des derniers plots sur piles.

Les aménagements vont se poursuivre sur le pont avec la création des voies de circulation, la mise en place des garde-corps et du mobilier urbain.



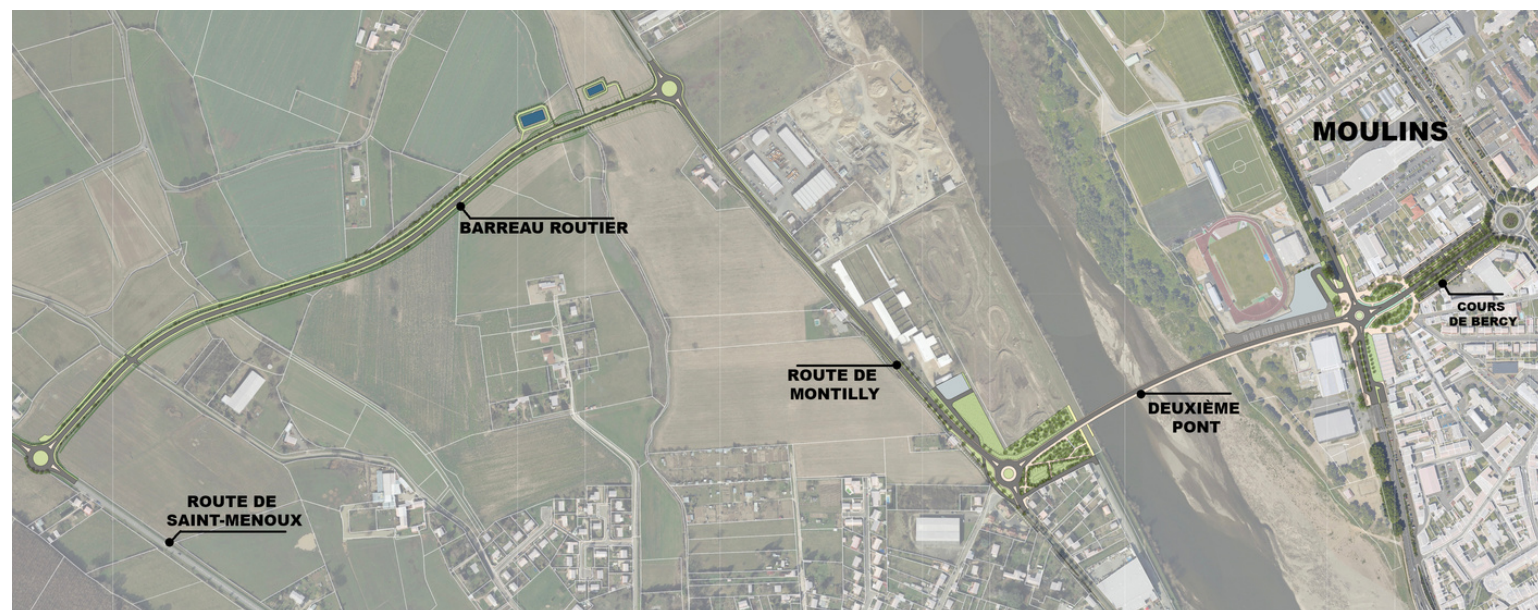
CALENDRIER

Novembre - décembre 2022.

Aménagement Cours de Bercy.
Construction de la voie provisoire
et mise en sens unique du Cours
de Bercy dans le sens Ouest/Est.

Janvier 2023. Démarrage des
travaux de super structure sur
l'ouvrage principal (dispositif de
collecte et évacuation des eaux
pluviales, les garde corps,
corniches, joints de chaussée...)
Pose de canalisation d'eau
potable.

Un barreau routier pour relier la route de Saint-Menoux



Le pont se dote de plusieurs aménagements annexes dans un schéma global de circulation et de mise en valeur. Ainsi seront créés :

- Un barreau routier de 1 km environ permettant à la **RD 953** de relier la **RD 13**. Dans le cadre de sa réalisation, des fouilles d'archéologie préventive sont sur le point de démarrer. Le barreau comprendra un petit ouvrage d'art au dessus du ruisseau de la Goutte Champ-Loué.
- Un aménagement de la rive gauche afin de connecter le pont au réseau routier existant mais également d'offrir un espace de vie paysagé.
- Un réaménagement complet du carrefour et ses abords en rive droite dans l'optique de connecter le cours de Bercy au pont.

Mesures compensatoires : la création d'un réseau de mares et de haies a démarré

Afin de compenser l'impact de la réalisation de ce barreau routier, plusieurs mesures compensatoires sont prévues et elles sont en cours de réalisation.

Depuis déjà quelques semaines, le travail de création d'un réseau de mares et de haies a démarré. Quatre mares ont déjà été créées et six sont prévues au total. Elles sont mises en place de part et d'autre du barreau routier, et elles ont été réalisées grâce à la collaboration des exploitants et des propriétaires des parcelles concernées.

Le réseau de haies va permettre quant à lui de créer des zones refuges pour de nombreuses espèces. Il s'agit de haies doubles composées d'arbres et d'arbustes disposés en quinconce.



Les haies : bienfaits sur la biodiversité

Les haies jouent un rôle important dans les milieux naturels, abris, nourriture et aires de reproduction d'une faune variée. Mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, insectes, tous concourent à la diversité des espèces et à la pollinisation des plantes à fleurs.

Le rôle des haies est également très précieux pour les élevages, les cultures, les sols, le réseau hydrographique, les rivières et rus, les nappes phréatiques et même le climat ! En effet, le maillage bocager diffère les impacts climatiques en période d'aridité ou d'événements pluvieux intenses et réduit l'érosion éolienne.

Rappel : Un chantier Vert

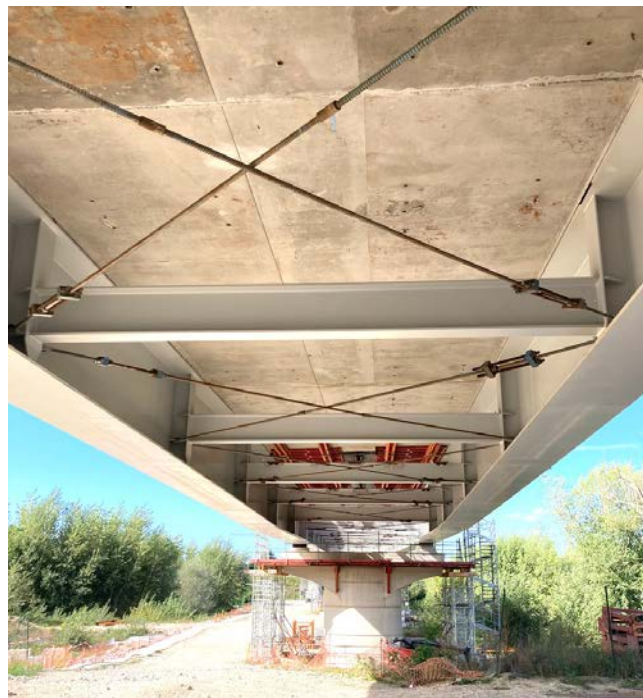
Tout au long de sa réalisation, le chantier du deuxième pont intègre la notion de préservation de l'environnement.

Adaptation du calendrier de travaux, inventaire des espèces et **protection systématique** sur chantier, création d'un éclairage nocturne **respectueux des espèces nocturnes**, aménagement de **deux passes à poissons**, reconnexion d'un **bras mort dans l'Allier**, création d'**abris à chiroptères** intégrés à l'ouvrage et suivis des mesures sur **plusieurs années...**

L'AVANCÉE DES TRAVAUX EN IMAGES



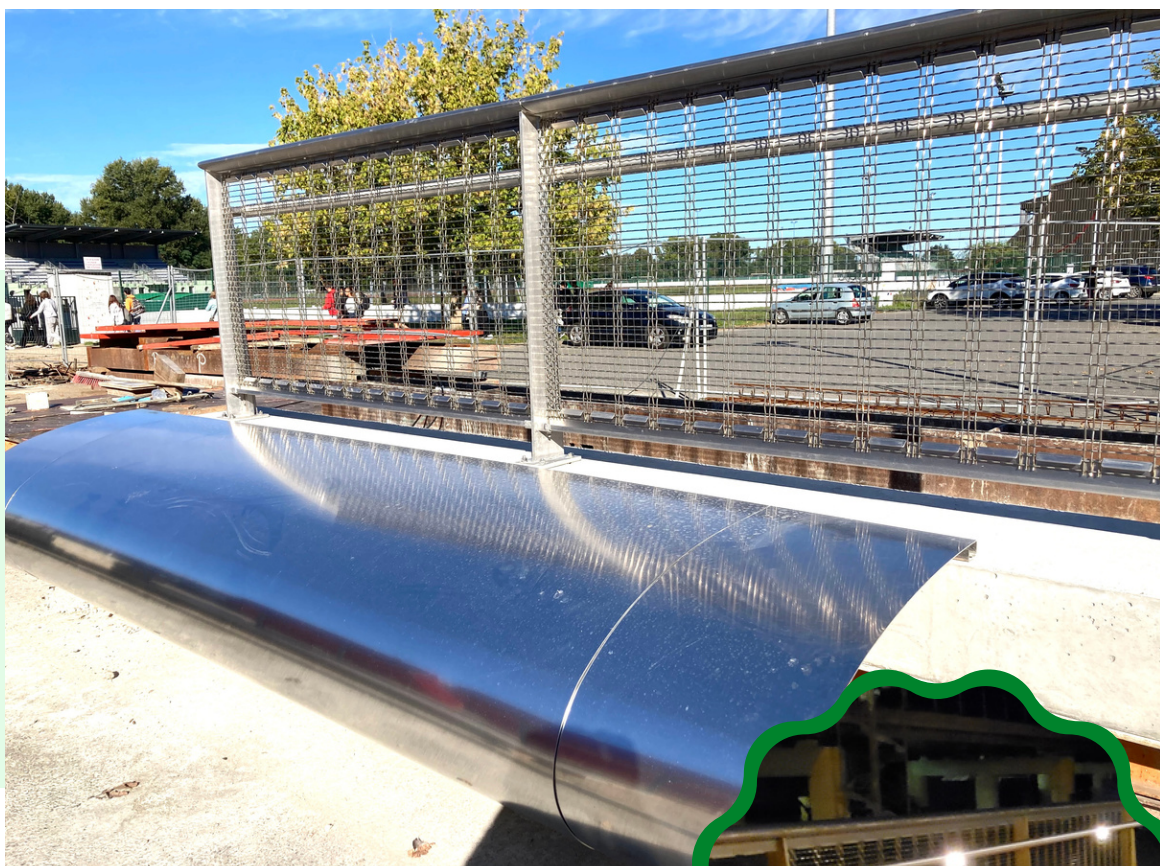
Démontage de l'échafaudage sur l'ouvrage secondaire, parking de l'Oive. Cette partie inférieure du pont est désormais terminée



LA PHOTO DU MOIS

Garde corps

Sur cette photo, un prototype du garde-corps qui sera mis en place sur toute la longueur, et de part et d'autre de l'ouvrage.



LE GROS PLAN

Le garde-corps sera équipé de LED, prévues pour ne pas créer de perturbations visuelles qui pourraient perturber la faune environnante.



LE MOT DES ÉLUS

FRÉDÉRIC VERDIER
VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Depuis septembre, les travaux liés au raccordement des axes routiers au pont ont démarré. Les Cours de Bercy vont être aménagés, et un barreau routier sera créé pour relier la route de Montilly à celle de Saint-Menoux.

Des mesures compensatoires ont été prévues pour limiter l'impact de l'aménagement de ce barreau routier sur la nature.

Ainsi, la création de mares et la plantation de haies ont donc été actées. La mise en œuvre de ces mesures avance bien, puisque quatre mares sur six sont déjà réalisées.

Quant aux haies, elles serviront d'abris aux animaux, et ont également pour rôle de retenir l'eau en cas de fortes pluies et de sécheresse. Les haies sont de véritables réservoirs de biodiversité.

Moulins Communauté montre qu'on peut construire des aménagements utiles sans nuire à la biodiversité, c'est un équilibre très important !

ABONNEZ VOUS !

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR, TOUS LES MOIS, CETTE LETTRE D'INFORMATION SUR VOTRE BOITE MAIL ?

CONTACTEZ NOUS À CETTE ADRESSE :

DEUXIEMEPONT@AGGLO-MOULINS.FR

RENDEZ-VOUS ÉGALEMENT SUR LA
PAGE FACEBOOK DEUXIÈME PONT
MOULINS POUR DES INFOS
RÉGULIÈRES !

